Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Seul le texte prononcé fait foi
Check against delivery

24

Michael MEIER

Conseil des droits de l'homme

14e session du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel

Japon

Genève, le 31 octobre 2012

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

La Suisse souhaite la bienvenue à la délégation du Japon et la remercie pour son rapport national.

La Suisse est contre la peine de mort en toutes circonstances. Elle est préoccupée par la reprise des exécutions au Japon en mars 2012. **Nous recommandons au Japon d'établir sans tarder un moratoire officiel sur les exécutions. Nous recommandons également aux autorités de ratifier le Deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort.**

La Suisse est préoccupée que le système de détention des daiyo kangoku permet de prolonger la détention des suspects jusqu'à 23 jours sans les garanties juridiques fondamentales. **Nous recommandons au Japon d'abolir le système des daiyo kangoku ou de le réformer afin qu'il soit conforme au droit international.**

Nous recommandons au Japon d'assurer que la législation nationale concernant la discrimination soit conforme à celle contenue dans la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale et qui porte en plus sur toutes les formes de discrimination directe ou indirecte fondée sur l'âge, le sexe, la religion et l'orientation sexuelle.

Merci, Madame la Présidente

Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations Office and to the other International Organizations in Geneva

Rue de Varembé 9-11, CP 194, 1211 Genève 20
Tél. +41 (0)22 749 24 24, Fax +41 (0)22 749 24 37, www.dfae.admin.ch/geneve